

munauté se compose de dix-neuf religieux, dont quatre prêtres, qui tous sont occupés aux travaux des champs.

De plus, ils se trouvent obligés de se faire aider par de nombreux ouvriers, sous la hache desquels les forêts se dépeuplent comme par enchantement. La ferme, qui vaut plus d'une *ferme-modèle*, compte 24 vaches laitières, 4 chevaux et une paire de gros bœufs pour le labourage, un troupeau de moutons et quelque menu bétail.

Au point de vue d'une colonie flamande, le voisinage des Pères Trappistes, qui ont créé des moulins à farine et des scieries de bois, qui sont avec les Belges en communauté de langue et qui ont largement profité des leçons de l'expérience, serait d'une utilité incontestable : les Belges appuyés sur le monastère de leurs compatriotes occuperaient à un emplacement des mieux choisis sur les confins des townships Roux, Langevin, Standon et Ware : ils s'y trouveraient en famille. Aussi, si cette perspective devait se traduire en réalité dans un avenir prochain, le révérend Père Prieur offre son généreux concours, et il promet à l'Abbé Verbist de contribuer largement à faire réussir un projet si utile à tous égards.

D'un autre côté, la société de colonisation n° 2 du comté de Dorchester, qui a son siège d'opération à Sainte-Germaine, sur le lac Etchemin, se réunissait dimanche dernier, après l'office divin. Lorsque l'Abbé Verbist, qui y assistait, eut exposé le but de son voyage parmi eux, l'assemblée, sur la proposition de M^r BeHarmin Lapierre, juge de paix du canton, vota par acclamation, une première somme de 50 piastres, sur les 150 qui leur sont alloués par le gouvernement, pour contribuer à l'ouverture d'un chemin qui permettrait aux Belges la création d'une paroisse dans ces parages. Cette noble initiative prouve à toute évidence le bonheur qu'éprouverait la population toute entière, si dès le printemps prochain une colonie belge venait s'établir parmi eux. Avec les éléments de prospérité décrits ci-dessus, la chose ne serait pas impossible, pour peu que le gouvernement y prête la main et s'en occupe en temps utile. »